

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 132/2025

AU CENTRE THERESIA NUM DE KINSHASA

Après avoir reçu le contrat du marché n°026/MINEPST/CABMIN/SG/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent treize mille six cent quatre-vingt-un, quatre-vingt-neuf centimes (USD 13 681,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent nonante cinq, septante sept centimes (USD 795,77), pour servir et valloir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier



Seal de l'Etablissement

Director Général